

Le ministre nous répète sans cesse, tout comme les autres ministres lorsque nous préconisons des augmentations de la pension de vieillesse, que nous ne pouvons nous le permettre. Comme je l'ai dit souvent—mais cela n'a peut-être pas toujours été consigné au compte rendu—c'est ce que Charlie Dunning disait à J. S. Woodsworth, quand M. Woodsworth préconisait une pension de \$20 par mois. Nous ne pourrions pas nous le permettre. Nous ne pourrions pas trouver l'argent nécessaire. Le pays irait à la ruine. Le Sénat l'a compris et il a voté contre le premier bill.

• (1720)

J'ai déjà dit, monsieur l'Orateur, qu'il faut envisager les choses dans leur ensemble. Il ne faut pas se contenter d'examiner les budgets des gouvernements fédéral ou provinciaux. Il faut considérer la capacité totale de production du pays. Le Canada produit actuellement des biens et des services pour une valeur de plus de 90 milliards de dollars, et s'il y avait plein emploi, il en produirait pour une valeur nettement supérieure à 100 milliards. Ce que nous devons faire ici, c'est nous mettre d'accord sur un système de priorités. Dans un pays qui peut produire autant de richesses, la première question est de savoir comment ces richesses doivent être distribuées, comment on peut se les approprier.

Devons-nous les dispenser aux grosses banques, les ajouter aux bénéfices des grandes entreprises et autres choses du genre? Faut-il les ajouter aux très gros revenus, même s'ils sont plutôt rares, qui ne sont imposés qu'à 30, 35 ou 40 p. 100? Ces 90 ou 100 millions seront-ils affectés aux industries extractives ou serviront-ils à assurer un niveau de vie convenable à tous les habitants du Canada, c'est-à-dire à enrayer la pauvreté au Canada?

Le ministre s'est dit surpris de nous entendre déplorer l'augmentation des services administratifs parce que selon lui, nous voulons que le gouvernement s'occupe d'un tas de questions. Monsieur l'Orateur, ce sont d'habiles jeux de mots qui caractérisent les excellents discours politiques du ministre. C'est ce que nous déplorons chez lui, les grands discours. S'il a une philosophie sociale, sa place n'est pas au sein du parti libéral. Ce qu'il ne semble pas comprendre, c'est que la mission du gouvernement et du Parlement ne doit pas se limiter à toucher quelques aspects de nos vies, mais devrait, au contraire, régler les questions prioritaires, comme l'établissement d'objectifs précis quant à la disposition de nos richesses qui doivent avant tout servir à améliorer les conditions de vie et de travail des gens.

S'il doit y avoir quelques priorités dans ce cadre général, monsieur l'Orateur, ce devrait être, à mon avis, pour nos enfants et nos citoyens âgés, et c'est pourquoi nous voulons un programme d'allocations familiales et un programme de sécurité sociale suffisants. C'est pourquoi nous insistons tellement sur les soins médicaux, le logement, des choses qui vont apporter aux gens un niveau de vie dont ils puissent jouir, un niveau de vie que le pays est capable de soutenir.

J'espère donc, monsieur l'Orateur, avoir montré combien était peu fondée la prétention du ministre lorsqu'il a dit, dans un discours par ailleurs excellent, que nous votons contre quelque chose qui avantage le pauvre. Vraiment, John, comment pouvez-vous dire une chose pareille? Je m'excuse, monsieur l'Orateur, mais comment le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ose-t-il nous dire une chose pareille?

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

L'hon. M. Munro: J'aimerais savoir ce qui s'est passé dans votre caucus.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le ministre aimerait, dit-il, savoir ce qui s'est passé durant notre caucus. J'aurais aimé qu'il y soit, car il y aurait beaucoup appris.

L'hon. M. Munro: J'aimerais savoir pourquoi vous avez changé d'idée et décidé de ne pas approuver ce projet de loi à la seconde lecture.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Je puis dire au ministre qu'il y aura à notre prochain caucus une autre ancienne libérale et qu'elle va s'y plaire. On doit se rendre compte qu'il est possible pour le gouvernement de traiter ce problème. Nous sommes loin de dire, comme le ministre a essayé de la prétendre aujourd'hui, que nous sommes opposés à une augmentation des allocations pour ceux qui se trouvent au bas de l'échelle. Nous voulons que les allocations soient augmentées encore plus que le ministre se propose de le faire dans le présent projet de loi, mais nous ne voulons pas de conditions.

Nous voulons l'unité, ce genre d'unité que l'on retire du niveau de vie acceptable que l'on donne à la population. Nous croyons que c'est possible. Le moment est venu de dire non à cette mesure rétrograde et restrictive. Le moment est venu de frapper un grand coup pour obtenir pour tous les citoyens de notre pays un niveau de vie acceptable.

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà eu l'occasion d'exprimer mon opinion au sujet du bill C-170. J'aimerais, de toute façon, faire certains commentaires sur l'amendement qui nous est proposé et qui vise à retarder l'étude du bill.

Je n'hésite pas du tout à réitérer mon appui au bill qui, je crois, représente un objectif louable, défendable et très recommandable.

J'ai écouté avec beaucoup d'attention le discours du député du Nouveau parti démocratique, qui a surtout fait état de la naissance de la loi sur les allocations familiales en 1944. J'aimerais profiter de l'occasion pour lui rappeler que, depuis près de 30 ans, on a fait beaucoup de changements, et si, aujourd'hui, le gouvernement a jugé bon d'apporter des modifications importantes, je pense que c'est justifié, compte tenu des changements, bien sûr, que nous avons connus depuis 30 ans.

Je voudrais aussi mentionner, par exemple, que j'ai lu certaines observations, entre autres, celles de l'honorable député de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe (M. Marshall) qui, hier, n'hésitait pas à dire que le débat est déjà prolongé, et que le retard affecte des millions de Canadiens. Je crois qu'il a parfaitement raison, si l'on est véritablement désireux de servir non seulement ceux qui sont dans le besoin, mais également toute la population canadienne.

• (1730)

J'ai été très intéressé d'apprendre de l'honorable ministre que 11 p. 100 des travailleurs canadiens gagnaient plus de \$10,000. C'est donc dire que la loi à l'étude vise directement les moins favorisés, et je crois que toutes les comparaisons que nous pouvons apporter entre le principe de l'universalité et celui de la sélectivité nous permettent de croire que ce bill vise à donner plus à ceux qui en ont véritablement besoin.